

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composants :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présent : 36

N°166-1

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 SEPTEMBRE 2017

**L'AN deux mille dix sept, le 20 septembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 13 septembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Mme Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaients présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, ZAÏRI Rachid, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaients absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Soizig NEDELEC  
Monsieur Patrick LE HYARIC  
Madame Thérèse MBONDO  
Madame Alice FAGARD  
Monsieur Guillaume SANON  
Monsieur Benoît LOGRE  
Madame Nadia LENOURY

Madame Maria MERCADER Y PUIG  
Madame Mériem DERKAOUI  
Monsieur Daniel GARNIER  
Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI  
Monsieur Sofienne KARROUMI  
Madame Evelyne YONNET  
Monsieur Damien BIDAL

---

Secrétaire de séance : Leïla TLILI

---

Direction de l'Administration Générale/Service des Affaires  
Juridiques et du Domaine

**OBJET : Régularisations foncières rue Madeleine Vionnet - Déclassement  
d'une portion de la rue Madeleine Vionnet**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29 ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L2141-1 et L3112-3 ;

Vu l'article L141-3 du Code de la voirie routière ;

Vu la décision de Plaine Commune n°DP-17/262 du 16 août 2017 constatant l'inutilité à l'exercice de ses compétences territoriales d'une partie de la rue Madeleine Vionnet à Aubervilliers d'une superficie de 10 m<sup>2</sup> telle que figurant sur le plan en annexe ;

Vu l'arrêté de la Maire en date du 11 septembre 2017 de désaffectation d'une partie de la rue Madeleine Vionnet à Aubervilliers d'une superficie de 10 m<sup>2</sup> ;

Considérant que la partie de la rue Madeleine Vionnet à Aubervilliers d'une superficie de 10 m<sup>2</sup>, telle que figurant sur le plan en annexe, ne peut plus faire l'objet d'une utilisation publique ;

Considérant que cette opération ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie et qu'elle est donc dispensée d'enquête publique préalable ;

Considérant que la désaffectation la portion de la rue Madeleine Vionnet à Aubervilliers d'une superficie de 10 m<sup>2</sup> susmentionnée a été constatée par un procès-verbal en date du 11 septembre 2017 et un arrêté de la Maire du 11 septembre 2017;

Considérant que le déclassement de cette partie de voirie est effectué en vue d'un échange foncier avec la SAS JSBF Victor Hugo ;

Adoption à l'unanimité par 43 pour

**DELIBERE :**

**DECIDE** de déclasser du domaine public communal la portion de la rue Madeleine Vionnet à Aubervilliers, d'une superficie de 10 m<sup>2</sup>, telle que figurant sur le plan en annexe.

Reçu en préfecture le : 22/09/17

Publié le : 22/09/17

Certifie exécutoire : 22/09/17

Pour la Maire,  
l'Adjoint(e) délégué(e),

Sylvie ROZENBERG

